



Dominique Morelon (dir.)

Chroniques de l'éphémère Le livre de fête dans la collection Jacques Doucet

Publications de l'Institut national d'histoire de l'art

Les livres de fête en France (xvii^e-xviii^e siècles)

Annie Charon

DOI : 10.4000/books.inha.2818

Éditeur : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art

Lieu d'édition : Paris

Année d'édition : 2010

Date de mise en ligne : 5 décembre 2017

Collection : Catalogues d'exposition

ISBN électronique : 9782917902738



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2010

Référence électronique

CHARON, Annie. *Les livres de fête en France (xvii^e-xviii^e siècles)* In : *Chroniques de l'éphémère : Le livre de fête dans la collection Jacques Doucet* [en ligne]. Paris : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art, 2010 (généré le 18 décembre 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/inha/2818>>. ISBN : 9782917902738. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.inha.2818>.

Ce document a été généré automatiquement le 18 décembre 2020.

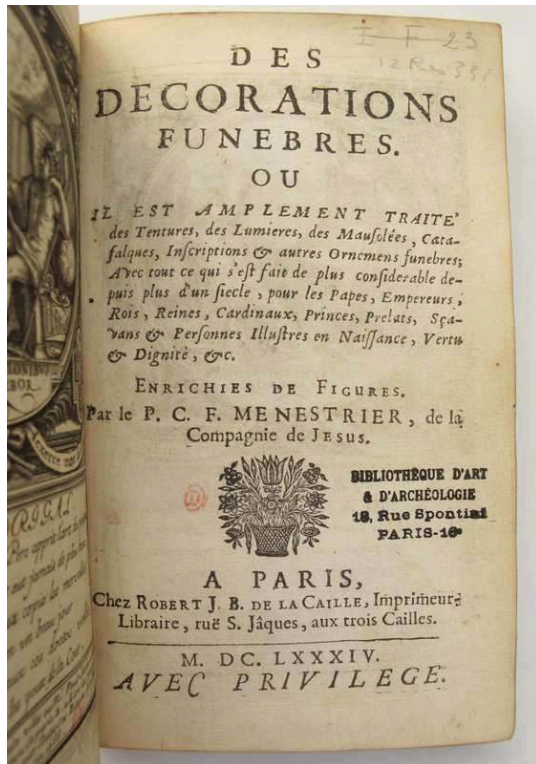
Les livres de fête en France (xvii^e-xviii^e siècles)

Annie Charon

- 1 Les livres fixant par le texte et l'image l'événement éphémère qu'est la fête apparaissent dès les débuts de l'imprimerie dans la seconde moitié du xv^e siècle ; leur usage se développe aux xvi^e et xvii^e siècles dans toute l'Europe, accompagnant l'essor des cérémonies organisées par les rois, les cours, les villes, les communautés. Les livres de ce type ont une triple finalité : annoncer le programme de la fête, en expliquer le déroulement, en diffuser le récit pour assurer la renommée de l'organisateur. Outils de diffusion de l'information et de la propagande royale, ils contribuent à la mise en place et à la consolidation de l'absolutisme royal dans la France du xvii^e siècle ; leur déclin au siècle suivant témoigne de l'affaiblissement de l'autorité royale et de la diversification des acteurs du monde du livre. Après avoir étudié à qui revient l'initiative de ces publications et la personnalité des auteurs, seront envisagés les contenus et les choix éditoriaux : typographie, mise en page, illustration, puis la diffusion et la réception.
- 2 Les cérémonies qui célèbrent les événements familiaux, ceux d'ordre politique ou militaire, sont, avec les spectacles, autant d'occasions de multiples publications ; celles-ci témoignent du caractère public de ces manifestations qui réunissent, dans le décor de la ville ou du château, une partie plus ou moins grande de la population. Les autorités politiques et administratives trouvent dans la diffusion de l'image et du message de la fête, le moyen le plus efficace de rentabiliser à court et à plus long terme, les dépenses engagées.
Le roi, soucieux à partir de la fin du xvi^e siècle de publier systématiquement les nouvelles, décisions, faits et événements concernant son règne, s'appuie sur l'administration des Menus Plaisirs, pour assurer la production et la diffusion de livres de prestige. Les autorités municipales organisent des fêtes et s'emploient à fixer par l'écrit cet acte d'obédience à l'autorité du prince où s'affirment aussi l'identité et la magnificence de la municipalité¹. Des membres d'un collège ou d'une académie, soucieux de soutenir l'identité et la cohérence de leur groupe et de renforcer leur prestige, publient des hommages au souverain organisateur ou aux héros des fêtes.

- 3 D'où que vienne l'initiative de la publication, les textes sont rédigés par des auteurs d'horizons variés qui, selon leur culture et leur personnalité, privilégient tel ou tel aspect de l'événement. Beaucoup de livres de fêtes sont écrits par les organisateurs qui ont rédigé les inscriptions. À Charles Perrault, contrôleur général de la surintendance des Bâtiments du roi, membre de l'Académie française, sont confiés les textes des *Courses de testes et de bague faites par le Roy et par les princes et seigneurs de sa cour en l'année 1662*, publiés en 1670 (cat. 38), et à André Félibien, garde du cabinet des antiques et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, la rédaction des livrets des spectacles immortalisés dans *Les Divertissements de Versailles, donnez par le Roy à toute sa Cour au retour de la conquête de la Franche-Comté en l'année 1674* (1676) et la *Relation de la feste de Versailles du 18 juillet 1668* (1679).
- 4 Les jésuites, dont la pédagogie fait une grande place au théâtre, ont recours au style baroque pour rédiger des écrits festifs, nourris de références multiples à l'Antiquité gréco-latine. Gabriel Cossart rédige les inscriptions latines et les devises en français qu'on peut lire sur les monuments édifiés pour l'entrée du roi et de la reine à Paris en 1660 et dans *La Magnifique Entree du Roy et de la Reyne en leur bonne ville de Paris* publiée en cette même année. Claude-François Ménéstrier, théoricien de la fête et du spectacle, explique dans la préface de son traité *Des decorations funèbres* de 1684 (cat. 9) (fig. 1) sa méthode de travail, en ces termes : « J'ay crü que des instructions tirées de la pratique de tout ce qui s'est fait depuis unsiècle en matière de Spectacles, de Decorations, de Festes, de réjouissances ne seroit pas inutile. C'est ce qui m'a fait ramasser en un corps depuis trente ans, tout ce que j'ai pû recouvrer de France, d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, de Pologne, d'Angleterre, de Constantinople, de la Perse, de la Chine, & du Mogol, en matière de Tournois, de Carrousels, de Triomphes, d'Entrées, de Receptions, de Spectacles, de Divertissements, de Jeux, de Courses, de Representations, de Spectacles de Feux & de Lumières, de Combats, d'Exercices, de Festes, de Réjouissances & de Ceremonies pour en faciliter l'usage sur un grand nombre d'exemples à ceux qui sont obligez de faire quelque chose de semblable. J'ay déjà donné le Traité des Tournois & des Carrousels, avec les Jeux & les Combats qui se font sur l'eau, sur la glace & sur la neige, les Representations en musique, les Ballets, les Festins à Machines & à Representations, les Feux d'artifice & les Illuminations ».

1. Claude-François Ménestrier, *Des décorations funèbres. Où il est amplement traité des tentures, des lumières, des mausolées, catafalques... enrichies de figures.* Par le P. C. F. Ménestrier, de la compagnie de Jésus, Paris, chez Robert J. B. de la Caille, 1684. Page de titre.



Voir cat. 9.

- 5 Beaucoup de livres de fête échappent aux responsables directs des événements, pour être rédigés et publiés par des polygraphes ; historiographes, héraldistes, journalistes, poètes, voient là une belle occasion d'exercer leurs plumes, d'attirer les faveurs du prince qui dispense protection et pensions, de flatter la curiosité d'un large public. C'est ainsi que François Colletet, titulaire d'un privilège de trente ans pour toutes ses œuvres, relance sans cesse l'intérêt du public pour l'entrée de 1660, en multipliant les titres, *l'Ordre général et particulier*, *l'Explication et description*, *la Véritable explication*, *la Relation de toutes les particularités*, *la Nouvelle relation*, *Le Parfait portrait de Marie Thérèse*, *la Description des arcs de triomphe*, *la Description de tous les tableaux*, *Les devises générales*, et qu'un poète comme Jean Loret, célèbre pour les feuilles volantes qu'il publie chaque semaine sous le titre de *La Muse historique*, chante ce même événement dans *Le Triomphe d'amour. La paix triomphante et la guerre en déroute*.
- 6 Des imprimeurs-libraires qui entrevoient la possibilité de faire de bonnes affaires n'hésitent pas à prendre l'initiative ; c'est à Guillaume Loyson, le libraire auquel Colletet cède son privilège, que l'on peut attribuer la rédaction du *Triomphe de la France*. Il n'est sans doute pas le seul libraire à prendre la plume mais il est difficile de mesurer la participation des hommes du livre car un bon tiers des publications sorties des presses à l'occasion de l'entrée de 1660 est anonyme.
- 7 Des textes en prose ou en vers publiés soit bien avant la fête, soit pour en accompagner le déroulement, soit bien après pour en garder mémoire, racontent, expliquent et immortalisent, ces trois finalités n'étant pas toujours bien distinguées.

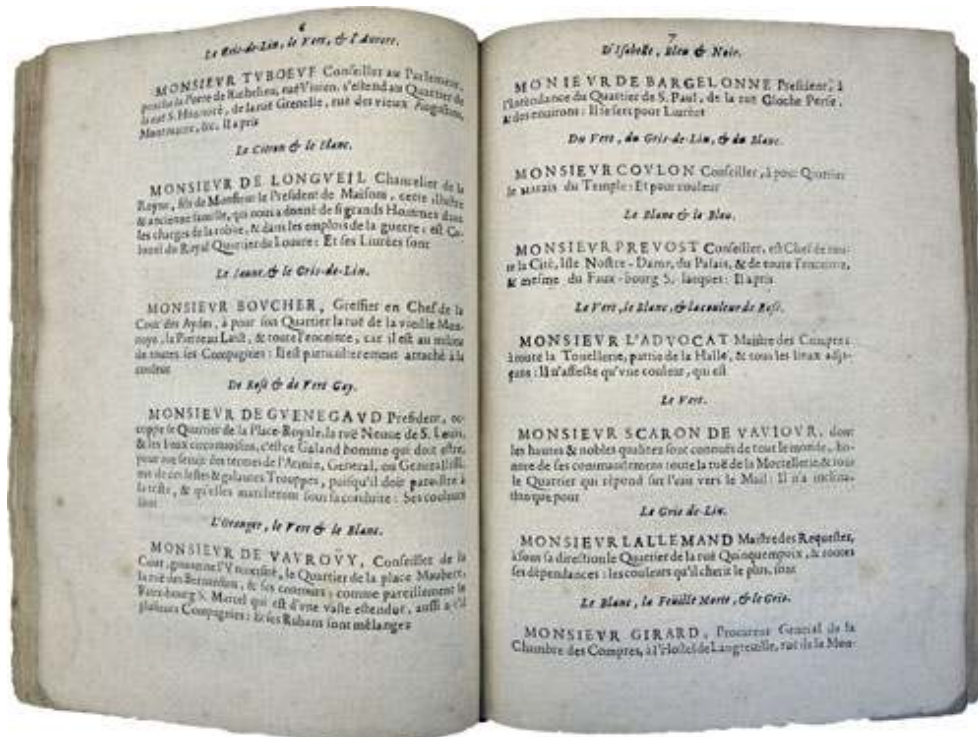
- 8 Les livres de fête qui donnent à l'avance le programme permettent de suivre le déroulement de la cérémonie ou du spectacle et assurent à l'organisateur une publicité préalable. Lorsque les échevins de la ville de Paris décident en 1689 de faire ériger une statue du roi dans la cour de l'Hôtel de ville, ils font appel à l'architecte Beausire qui publie à l'avance la *Relation, contenant l'ordre qui sera tenu à la Cereonie de la Position de ladite Figure Pedestre* dont il a confié la rédaction à Ménéstrier et la gravure, qui montre le feu d'artifice prévu pour l'occasion, à Pierre Lepautre (cat. 16 et 17) (fig. 2). Le détail de ce qui est organisé peut être soumis à révision, ce qu'explique Colletet dans *l'Ordre general et particulier de la marche qui doit estre observée dans les trois jours consecutifs pour l'Entrée de leurs Majestez dans leur bonne ville de Paris* (fig. 3), lorsqu'il écrit : « examinons l'ordre que l'on doit apparemment observer dans cette marche [...] Si l'on ne change de project [...] ». Se procurer une telle relation doit permettre de choisir le meilleur endroit pour assister à la fête ; publiée en 1739, la *Description de la feste donnée à Versailles à l'occasion du mariage de Madame Louise-Elizabeth, fille Aînée du Roy avec Don Philippes Infant d'Espagne* (cat. 8) précise ainsi que « Leurs Majestés & la Famille Royale viendront se placer sur la Terrasse au-dessous de la Galerie, pour être en face du feu dressé dans le jardin [...]. L'artifice sera placé derrière ces Arcades ainsi que les fusées, serpenteaux, bombes, éclairs &c. Les Eaux joueront pendant toute la journée ».

2. François Chauveau et Gilles Rousselet, d'après un dessin d'I. Silvestre, *Courses de testes et de bague, faites par le Roy et par les princes et seigneurs de sa cour, en l'année 1662*. Page frontispice.



Voir cat. 17.

3. F. Colletet, *La liste générale et particulière de Messieurs les Colonels...*, Paris, 1660 [ouvrage absent de l'exposition].

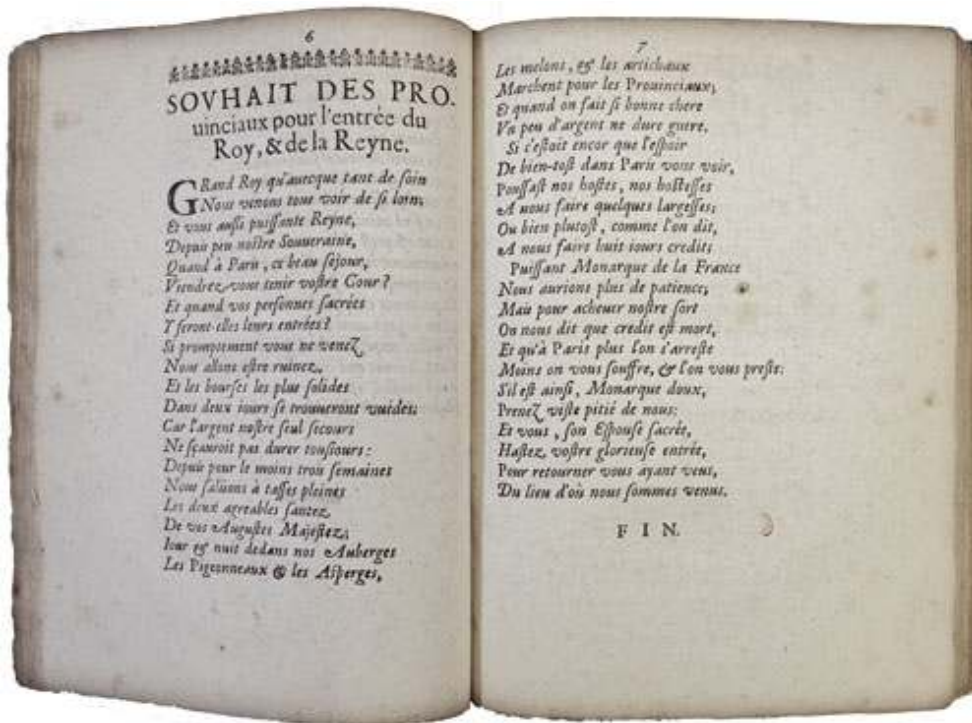


Bibliothèque de l'INHA, 8 Res 545 (6).

- 9 La plupart des livres de fête sont conçus pour simplement raconter et accompagner l'événement. Se présentant comme le « Recit véritable de tout ce qui s'est fait et passé », ils donnent la date précise, la liste des participants, avec leurs noms, leurs titres et leurs costumes ; ils décrivent les préparatifs et le déroulement sans omettre de détailler décors et inscriptions. Ils complètent ainsi les informations qui ont pu être données dans les périodiques ; ainsi le père Ménestrier juge-t-il bon de publier à la suite du traité *Des décorations funèbres* les « inscriptions latines & les Mots latins des devises » utilisés lors des obsèques de la reine, car *l'Extraordinaire de la Gazette* et le *Mercur galant* les ont retranchés de leur récit. Les relations qui revendiquent exactitude et précision peuvent se présenter sous forme de listes. Est-ce pour autant un gage d'exactitude et d'impartialité ? Il n'est rien de moins sûr. Les événements sont présentés selon le point de vue de celui qui a commandé ou organisé la fête et les rédacteurs ont pu ne pas y assister ou n'en avoir eu qu'une vision partielle, quand ils ne se contentent pas de copier des récits déjà publiés. C'est ainsi que « certains arcs de triomphe décrits ont pu n'être jamais construits ou que des manifestations d'hostilité ont pu être passées sous silence ». Les récits dont l'objectivité peut être prise en défaut peuvent prendre le parti de traiter les événements de façon humoristique ; l'entrée du roi et de la reine à Paris en 1660 inspire à des auteurs restés anonymes les vers burlesques de *La Muse en belle humeur* ou le récit versifié des tribulations des provinciaux montés à Paris pour l'occasion, dans la *Requête présentée à Monsieur le Prévost des marchands par cent-mil Provinciaux ruinez, attendant l'entrée*², malgré leurs plaintes, ils publient quelques semaines plus tard huit pages de *Remerciement de Messieurs les Provinciaux à Messieurs les Prévost des marchands et eschevins de la ville de Paris sur la Glorieuse & Triomphante Entrée de leurs Majestez en leur Bonne ville de Paris, en vers burlesques*.

- 10 Des livres de fête ont pour fonction d'expliquer « les nombreuses allégories qui peuplent le programme (thème, succession des événements, parcours d'un cortège), les décors (arcs triomphaux, façades décorées, statues, emblèmes, costumes..) », de traduire et de déchiffrer « les inscriptions et les textes (théâtre, vers, discours, oraisons...) ». Les spectateurs de l'entrée de 1660 n'ont que l'embarras du choix entre *l'Explication et description de tous les tableaux, peintures, figures, dorures, brodures, reliefs & autres enrichissemens qui estoient exposez à tous les Arcs de Triomphe, Portes & Portiques à l'Entrée triomphante de leurs Majestez* publiée par Guillaume Loyson et *l'Explication générale...* que propose son collègue du Palais, Cardin Besongne. Devises, figures, feux d'artifice, danse des fées du pont Notre-Dame, rois représentés sur ce même pont font l'objet d'autant de courtes publications à glisser dans la poche. Thomas-Jean Pichon et Nicolas Gobet, les deux historiens qui écrivent le récit du *Sacre de Louis XVI* publié en 1775 (cat. 23), fournissent une description des tableaux représentant les étapes du déroulement de la cérémonie et une explication des figures allégoriques qui, avant chaque tableau, sont représentées dans un cadre surmonté des armes royales.
- 11 Pour voir les fêtes les plus somptueuses représentées dans des publications commémoratives de grande ampleur, il faut souvent attendre quelques années : deux ans pour *L'entrée triomphante de leurs maiestez Louis XIV roy de France et de Navarre et de Marie Therese d'Autriche son espouse dans la ville de Paris capitale de leurs royaumes* (cat. 4), à l'instigation du prévôt et des échevins de Paris qui se font représenter faisant présent au roi du bel in-folio ; huit ans pour le livre de Charles Perrault racontant la fête donnée en 1662 pour célébrer la naissance du Dauphin, *Courses de testes et de bague...* (cat. 38). Ce délai se justifie par la nécessité de rassembler et confronter les documents – textes et témoignages – permettant d'établir de façon fiable et exhaustive le récit ; Jean Tronçon s'en explique dans l'avis aux lecteurs de *L'entrée triomphante...* : « [...] qui est-ce qui a sceu les desseins des Tableaux & compris le veritable sens des Inscriptions & des Deuises ? Qui a entendu & fait reflexion sur les Harangues. & les excellens discours qui se sont faits au Bois de Vincennes & sur le Trône ? [...] personne, je le dis hardiment. Et pour le justifier, il ne faut que lire les Relations qui en ont esté publiées, voir les Pieces qui ont paru sur ce sujet, dans aucune desquelles, & celles mesmes qui ont eu plus de vogue on offre de justifier jusqu'à soixante & quatre-vingt fautes considérables d'obmissions ou de méprises. Et comment aurait-il pû en arriuer autrement, puis qu'apres auoir estudié & recherché cette matiere pendant dix-huit mois, apres avoir eu communication de plusieurs relations particulières & de quelques registres publiques, apres avoir conféré avec une partie de ceux qui ont conduit cette Ceremonie, j'hesite encore de cautionner l'exactitude de cette Relation. »
- 12 À ce travail d'historien, il faut ajouter de multiples autres tâches partagées entre auteurs et imprimeurs libraires : solliciter les éventuelles dédicaces, faire faire les dessins et les gravures indispensables pour l'exactitude et le prestige de la publication, surveiller l'impression et corriger les épreuves. Pour ces publications qui nécessitent d'importantes mises de fonds, les libraires se munissent d'un privilège qui leur assure le monopole du texte et des images et ils cherchent des partenaires qui partagent les risques ; c'est ainsi que Pierre Le Petit, Thomas Joly et Louis Bilaine s'associent en 1662 pour publier, à la demande du prévôt et des échevins de Paris, la relation de l'entrée de 1660 et coordonner le travail de l'éditeur, Jean Tronçon, de l'imprimeur, François Le Cointe, et des cinq graveurs responsables des vingt-deux planches qui jalonnent le récit (fig. 4).

4. « Souhait des Provinciaux pour l'entrée du Roy, & de la Reyne », dans *Requeste présentée a Monsieur le prevost des marchands, par cent-mil provinciaux ruinez, attendant l'entrée...*, Paris, 1660, p. 6-7 [ouvrage absent de l'exposition].



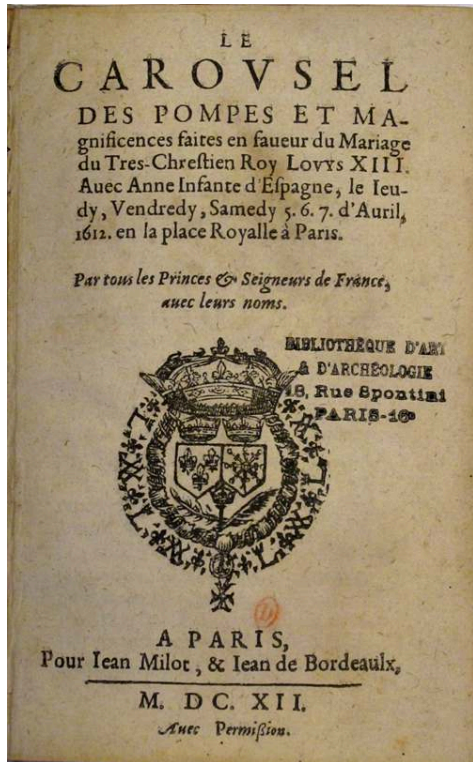
Bibliothèque de l'INHA, 8 Res 545 (5).

- 13 Mise en texte, format, typographie, illustration, sont adaptés aux différents types de publications, qui se répartissent selon Pascal Lardellier entre 25% de « grandes relations » axées sur la célébration, et 75% de livres ou livrets destinés à raconter et à expliquer la fête³. Les livres de prestige introduits par de longs préambules, dédicaces au prince, à son épouse ou au personnage héros de la fête, suivis d'une ou plusieurs épîtres dédicatoires et d'un frontispice gravé, décrivent en détail le déroulement de la fête : préparatifs, cortèges, décors, inscriptions, discours, sous l'étroite surveillance de l'autorité organisatrice soucieuse de montrer comment la fête doit être vue et interprétée par les contemporains et par la postérité. De format in-folio, imprimés sur du papier de qualité, ils sont illustrés de nombreuses gravures sur cuivre, ce qui en rend la réalisation très onéreuse. Ils s'ouvrent sur une page de titre gravée, parfois suivie d'une page de titre typographique et des portraits des dédicataires ou des héros de la fête, comme dans *L'entrée triomphante...*, où la scène représentant le prévôt et les échevins qui offrent le livre à Louis XIV précède les portraits du roi et de la reine. L'avis au lecteur qui explique les difficultés de l'entreprise et les buts poursuivis peut être gravé, ce qui lui donne – ainsi dans *L'entrée triomphante...* – une solennité particulière. La typographie respecte la présentation épigraphique des inscriptions qui balisent l'espace de la page, le lecteur-spectateur étant ainsi convié à regarder et à lire les textes tels qu'ils étaient inscrits sur les monuments éphémères construits à l'occasion de la fête.
- 14 La mise en page met en valeur les nombreuses gravures, parfois dépliantes, comme le montrent les *Courses de testes et de bague...* qui comptent cinquante-cinq blasons, huit

planches oblongues représentant l'ensemble du cortège, trente grandes illustrations détaillant les diverses sortes de figurants, et trois planches doubles décrivant les différentes phases de la fête. Si importante que soit l'illustration, elle ne saurait rendre compte fidèlement de ce qui s'est passé, en raison des erreurs ou des omissions des graveurs et des contraintes techniques ; Jean Tronçon, l'éditeur de *L'entrée triomphante...* l'explique au lecteur lorsqu'il exprime le souhait que : « L'on ne separe point l'Estampe du discours & que dans la différence de l'un à l'autre on s'en rapporte plutost à l'Escrit qu'à la figure, celle-cy estant limitée ne peut entrer dans le détail des circonstances comme l'autre, qui dans l'espace d'une demye ligne peut apprendre qu'il y auoit six cens cavaliers dans le Corps de Ville, au lieu qu'il faudroit des planches entieres pour les Figurer & quant on se restreindroit à l'expedient ordinaire qui représente par six ou huict Caualliers toute une Compagnie, se contentant de faire voir celles qui sont en fonction ou en habits differens, ce qu'il ne faut jamais oublier, où peut-on trouver des Ouvriers assez exacts pour suivre ponctuellement dans une si grande & immense diversité, les mémoires qui leur sont donnés ? » Les nombreuses illustrations qui peuvent occasionner des erreurs susceptibles d'être corrigées par le lecteur⁴ exigent une attention particulière de la part du relieur qui doit les placer au bon endroit et, pour celles qui sont de grande dimension, les plier⁵.

- 15 En dehors de ces publications de plus ou moins grand luxe, les fêtes donnent lieu à l'édition séparée de placards et de petits livres n'excédant pas un, deux ou trois cahiers de deux feuillets de format in-octavo, au papier de médiocre qualité, à la typographie très serrée et peu soignée. L'entrée de 1660 suscite de très nombreuses publications de ce type, qui peuvent être achetées séparément ou regroupées. Dans ces livrets, la mise en page est conçue pour permettre de bien identifier les groupes participant à la cérémonie ; c'est ainsi que le compositeur du *Carrousel des Pompes et Magnificences faites en faveur du Mariage du Tres Chrestien Roy Louis XIII* (1612) (fig. 5) va à la ligne pour chaque nouvelle compagnie qui est séparée de la précédente par un filet discontinu. Pour ces publications à moindre frais, on réduit l'illustration, limitée à une vignette sur bois rarement originale sur la page de titre ou à un bandeau aux armes royales en tête de chapitre ou encore à une seule gravure sur cuivre, censée permettre au lecteur de se faire une idée d'ensemble. Les livrets sont soumis comme les livres à une permission d'imprimer, mais ils ne sont pas visés par la grande chancellerie et échappent aux procédures censurales et administratives centralisées ; ils sont directement présentés aux juges des lieux – à Paris au Châtelet, puis à partir du règne personnel de Louis XIV, au lieutenant général de police qui a le pouvoir d'en autoriser la production et le débit. Les contraintes imposées à toutes les autres publications, tenues d'obtenir l'approbation ainsi qu'un privilège ou une permission validés par le grand sceau, ne s'appliquent pas aux livrets qui, munis de simples permissions, peuvent être vendus par des colporteurs et par d'autres commerçants autorisés.

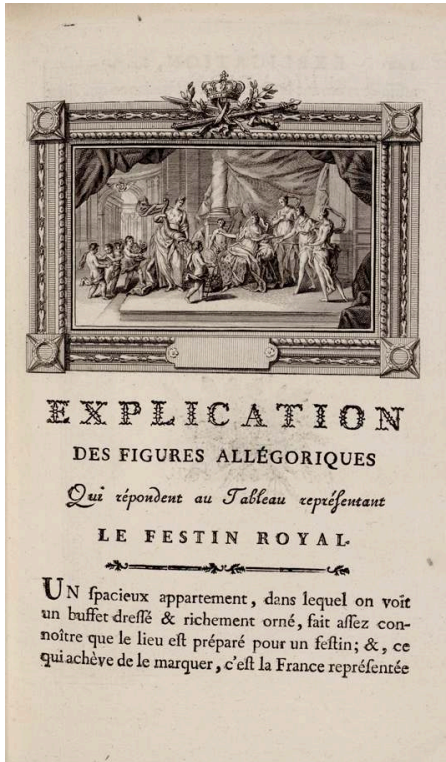
5. *Le caroussel des pompes et magnificences faites en faveur du mariage du tres-chrestien Roy Louis XIII avec Anne Infante d'Espagne...*, Paris, 1612 [ouvrage absent de l'exposition]. Page de titre.



Bibliothèque de l'INHA, 12 Res 397.

- 16 Les autorités politiques et administratives organisatrices des fêtes font appel à l'Imprimerie Royale, fondée en 1640 et dirigée successivement par les Cramoisy et les Anisson, ou aux imprimeurs, libraires et relieurs qui appartiennent à l'administration de l'Argenterie, Menus Plaisirs et Affaires de la Chambre du roi. Pierre Vente, libraire et relieur des Menus Plaisirs du roi au xviii^e siècle, contrôle toutes les étapes de la publication du *Sacre de Louis XVI*, publié en 1776 (cat. 23) (fig. 6 et 7) : l'obtention du privilège de six ans, trois semaines avant le sacre, l'impression du texte par la veuve de Christophe-Jean-François Ballard, imprimeur du roi, la gravure des estampes par Charles Emmanuel Patas, qui partage avec lui la vente de ce « tableau fidèle de cette solemnité dont la mémoire [...] sera à jamais précieuse [à la nation] » ; il appose son étiquette de relieur et doreur sur les exemplaires reliés de maroquin et décorés à la plaque du *Recueil des festes, feux d'artifices, et pompes funèbres ordonnées pour le Roi, Par Messieurs les Premiers Gentilhommes de sa Chambre. Conduites par Messieurs les Intendants & Contrôleurs Généraux de l'Argenterie, Menus Plaisirs & Affaires de la Chambre de sa Majesté* (1756).

6. Charles-Emmanuel Patas, « Explication des figures allégoriques qui répondent au tableau représentant le festin royal », dans *Sacre et couronnement de Louis XVI roi de France et de Navarre*, Paris, 1775.



Voir cat. 23.

7. Charles-Emmanuel Patas, « Le festin royal ». Planche extraite de *Sacre et couronnement de Louis XVI roi de France et de Navarre*, Paris, 1775.



Voir cat. 23.

- 17 Les administrations municipales ont leurs imprimeurs attitrés qui prennent en charge l'impression des relations de fêtes ; ainsi la *Description des festes données par la ville de Paris à l'occasion du Mariage de Madame Louise-Élisabeth de France & de Dom Philippe, infant & Grand Amiral d'Espagne, les vingt-neuf et trentième Août mil sept cent trente neuf*, publiée l'année suivante, porte l'adresse de Pierre-Gilles Le Mercier, imprimeur-libraire ordinaire de la Ville, et le *Journal des fêtes données à Marseille à l'occasion de l'arrivée de Monsieur, Frere du Roi*, publié en 1777, celle de l'imprimeur Antoine Fayet qui cumule les fonctions d'imprimeur du roi et de la ville. Les imprimeurs du roi sont impliqués dans tous les types de publication, les livres de prestige comme les livrets bon marché.

8. Les cérémonies du mariage du Roy. Chanson nouvelle sur l'accomplissement du mariage du Roy de France, avec l'infante d'Espagne. Sur le chant, du trebuchement fatal [Saint-Jean-de-Luz, 1660].



Voir cat. 1.

- 18 Des livres de fête ne portent pas l'adresse d'un imprimeur-libraire officiel mais celle d'une officine indépendante, en particulier quand l'initiative de la publication revient à l'auteur du texte lui-même ou à l'imprimeur-libraire qui espère en tirer profit ; ils peuvent être ensuite repris à d'autres adresses, dans d'autres villes. À Paris, les libraires du Palais, spécialisés dans la publication ou la vente de nouveautés, sont très actifs dans ce domaine éditorial, comme le montre le cas de Guillaume Loyson, qui, en 1660, multiplie les publications de récits complets ou fragmentaires de l'entrée du roi et de la reine dans la capitale. Certains imprimeurs-libraires spécialisés dans l'impression de « nouvelles » (tremblements de terre, éclipses, incendies, meurtres...) publient des relations de fêtes ou d'entrées importantes, dans un but essentiellement mercantile.

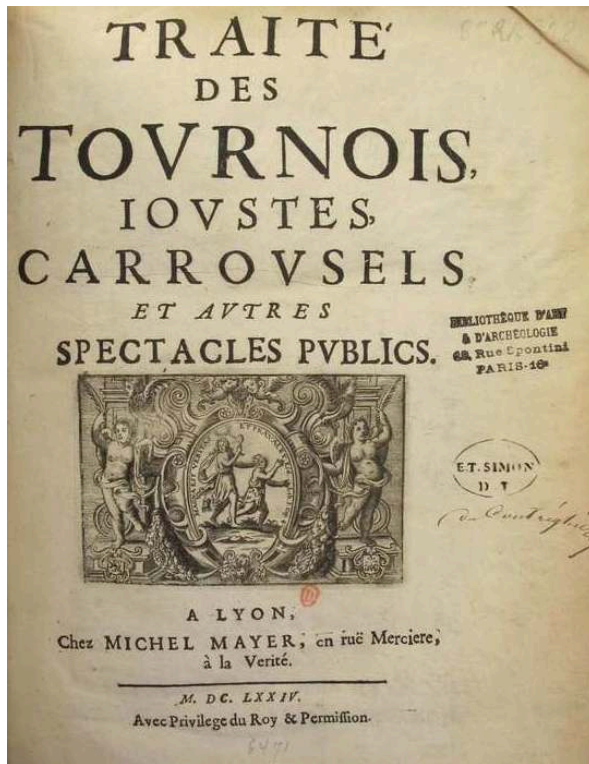
9. Vignette du relieur Pierre Vente, relieur des Menus Plaisirs [vignette absente de l'exposition].



Bibliothèque de l'INHA, PI Est 88.

- 19 Les publications festives sont destinées aux organisateurs des fêtes, aux spectateurs qui ont pu ne pas voir tel ou tel monument, ne pas comprendre telle ou telle inscription ou devise⁶ et qui veulent garder un souvenir de l'événement, aux curieux de toute condition qui n'ont pu y participer ; elles intéressent aussi les amateurs d'histoire dont l'auteur de *La Véritable explication [...] des Portraits de tous les Rois de France qui sont dessus le Pont Notre Dame à Paris* entend piquer la curiosité⁷. Les savants peuvent y trouver de quoi enrichir leur connaissance, et la noblesse de l'agrément ; c'est du moins ce qu'espère le père Ménestrier dans l'avant-propos de son *Traité des Tournois, Ioustes, Carrousel et autres spectacles publics* publié à Lyon en 1674 (cat. 35) (fig. 10).

10. Claude-François Ménéstrier, *Traité des tournois, joustes, carrousels, et autres spectacles publics*, Lyon, chez Michel Mayer, 1674. Page de titre.

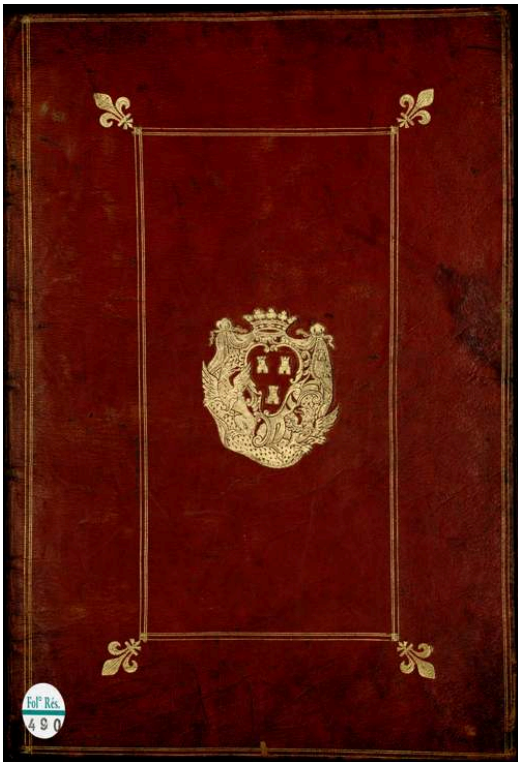


Voir cat. 35.

- 20 Plaire en instruisant, voilà comment l'auteur du *Sacre de Louis XVI* entend retenir l'attention des lecteurs, lorsqu'il écrit : « Comme mon dessein est de plaire en instruisant, j'ai cru qu'on me sauroit gré de mettre sous les yeux du Lecteur, une suite de planches qui puissent, en quelque sorte, tenir lieu de ce superbe spectacle du Sacre & Couronnement de Louis XVI, au plus grand nombre de personnes qui n'ont point été à portée de contenter leur louable curiosité à cet égard ». Le public ne se limite pas aux frontières du royaume, comme le montre l'initiative de Louis XIV qui fait traduire en latin, langue internationale, la *Course de testes et de bague* ou la publication des *Feste, trionfali di Parigi nell'ingresso del re christianissimo Luigi XIV, e di Maria-Theresa d'Austria, nuova regina di Francia*, à Rome l'année même de l'entrée.
- 21 Les livres publiés par l'administration des Menus Plaisirs sont des objets artistiques au service de la communication politique ; reliés aux armes royales, ils sont envoyés dans les cours étrangères comme cadeau diplomatique, ce qui leur assure une large diffusion. Ces « grandes relations » richement illustrées sont conçues dans un contexte d'émulation européenne, comme l'atteste la préface de *L'entrée triomphante* de 1662 où on peut lire, à propos des gravures : « on a réüssi si heureusement, qu'elles ne doivent point appréhender de paroistre & d'entrer en lice avec les plus belles que les Relations d'Italie & des Pays-Bas nous ont fournies en de pareilles rencontres... ».
- 22 Les livres de fête offrent une pluralité de lectures et d'usages. Utilisés pour suivre le déroulement de la fête comme le montrent les annotations de l'exemplaire de la Bibliothèque de l'INHA de la *Description de la feste donnée à Versailles à l'occasion du mariage de Madame Louise-Elizabeth, fille Aînée du Roy avec Don Philippes Infant d'Espagne* (1739)⁸ (fig. 11), ils permettent au lecteur de devenir « le spectateur idéal qui peut

apprécier tous les points de vue de cette fête énoncée »⁹. Les livres de fête peuvent aussi être acquis et conservés comme de beaux objets, usage envisagé dès la publication du *Traité des feux d'artifice pour le spectacle* de Frézier, vendu par Charles-Antoine Jombert, libraire du Roi en 1747, en deux états, l'un sur papier ordinaire de format in-octavo au prix de 6 livres, l'autre sur grand papier de format in-quarto pour 18 livres. Devenue objet de collection, *L'entrée triomphante* de 1662, publiée pour perpétuer la gloire de Louis XIV, entre dans la bibliothèque de Madame de Pompadour, qui fait relier à ses armes son exemplaire, depuis lors l'un des fleurons de la collection de livres de fête constituée par Jacques Doucet.

11. *L'Entrée triomphante de Leurs Majestez...*, 1662. Reliure aux armes de Madame de Pompadour.



Voir cat. 4.

- 23 Au cours du xviii^e siècle, les fêtes devenues des spectacles se font plus rares et les livres qui les relatent sont dès lors vivement concurrencés par les périodiques. Les livres, seuls monuments de la fête qui échappent à l'éphémère, voient leur production et leur diffusion irrémédiablement décliner.

NOTES

1. Un exemple en est donné par le *Journal des fêtes données à Marseille à l'occasion de l'arrivée de Monsieur, Frere du Roi, Sous la Mairie & l'Echevinage de Messire Louis-Antoine de Cipieres, chevalier,*

ancien officier de la Marine & Commandant des Gardes du Pavillon Amiral, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Maire ; Mr Lazare Peirier, Mr Joseph Guey, échevins ; Mr Me. Jean-Baptiste Richard, conseiller, doyen au Siege de l'Amirauté, Assesseur, Mr Lazare Ferrai, Mr Pierre- Napoléon, Echevins, Marseille, chez Antoine Favet, imprimeur du Roi & de la Ville, 1777. 4°. Cat. 10.

2. « Gens de tous endroits de la France/Venus à Paris chaudement,/Logez dans Paris cherement / Pour voir la triomphante Entrée / A nostre Reyne préparée, /Qu'on differe depuis long-temps/Au grand malheur des Supplians ».

3. Pascal Lardellier, *Les miroirs du paon : rites et rhétoriques politiques dans La France de l'Ancien Régime*, Paris, Honoré Champion, 2003.

4. « Le Lecteur est prié d'avoir l'attention de corriger les fautes marquées sur l'Errata cy joint, parce qu'il y a plusieurs fausses citations des figures qui pourroient l'embarrasser, surtout aux pages 280, 281, 282, 283 & 284, dans *Traité des feux d'artifice pour le spectacle. Nouvelle édition. Toute changée & considérablement augmentée*, par M. F**** D.D. F.D.B, Paris, chez Charles-Antoine Jombert, 1747, p. LII.

5. *Ibid.*, p. LIV : « On les pliera en trois, en laissant le papier blanc pour les faire sortir hors du Livre ».

6. Voir *La Veritable explication en prose et en vers, des Figures Ouales, Thermes & Portraits de tous les Rois de France qui sont dessus le Pont Nostre Dame à Paris. Ensemble quelques remarques curieuses & particuliers pour les amateurs de l'Histoire. Avec la Description des Arcs de Triomphe eslevez dans les Places Publiques pour l'Entrée du Roy & de la Reyne*, Paris, 1660, où l'auteur écrit, à propos des devises : « Et c'est de la sorte que je les ay traduites en Vers, ou plutost paraphrasées, pour ceux qui n'entendent pas la langue latine ».

7. Voir *La veritable explication*, *op. cit.*

8. On y relève, par exemple, cette annotation marginale : « Cette illumination fait grand effet qui étoit augmenté par l'illumination par terre de l'orangerie... ». 8 Res 602 (3).

9. *Les arts du spectacle dans la ville (1404-1721)*. Textes édités et présentés par Marie-France Wagner et Claire Le Brun-Gouanvic, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 117 et suivantes.

AUTEUR

ANNIE CHARON

Professeur, École nationale des chartes